

Chronique du Lot

La « Diane du Quercy »

Excursion, visite de châteaux de la Loire, par train radio

Un train radio (2^e classe), avec wagon grand salon dancing sera mis à la disposition de la Diane du Quercy le dimanche 11 juin pour ceux de ses membres qui voudront prendre part dans des conditions exceptionnellement avantageuses au magnifique voyage organisé par la Diane du Quercy pour la visite des quatre plus beaux châteaux de la Loire : châteaux de Blois, Cheverny, Chaumont, Chambord : 360 km. en train radio de Paris-Blois et retour, 120 km. à travers la belle Touraine en autocars de grand luxe pour la modique somme de 65 francs sans repas et de 90 francs avec un grand déjeuner servi dans la salle des Etats généraux du château de Blois, présidé par M. Anatole de Monzie, ministre des Travaux publics.

A bord du train radio à aller et au retour il y aura un grand bal avec concert.

Départ de Paris, gare d'Austerlitz, dimanche 11 juin à 7 h. 45. Déjeuner à Blois à midi. Départ de Blois à 19 h. 53. Arrivée à Paris, gare d'Austerlitz, à 22 heures.

Pour permettre d'organiser le voyage dans de bonnes conditions vous êtes prié de vous faire inscrire dès maintenant et au plus tard avant le 5 juin dernier délai chez Mlle Germaine Ganiayre, trésorière, 9, square d'Aquitaine, Paris. Tél. : Botzaris 67-72. C.C. postal, Paris 87.607 et de lui remettre ou de lui envoyer le montant du voyage.

P.-S. — S.V.P. Prévenez-nous le plus vite possible. Merci.

Les billets de chemin de fer seront remis aux excursionnistes le dimanche 11 juin par la Diane du Quercy, entre 6 h. 45 et 7 h. 45 au bureau des renseignements de la gare d'Austerlitz côté départ, 55, quai d'Austerlitz. — Le Comité.

COURS PRATIQUES DE TAILLE ET D'ARBORICULTURE FRUITIÈRE A ALBAS ET A DURAVEL

La direction des services agricoles du Lot et la Société nationale des chemins de fer organisent, en collaboration avec les municipalités et les syndicats fruitiers d'Albas et de Duravel, des cours pratiques de taille. Une session aura lieu les 3 et 4 juin dans chacun de ces centres de 8 h. à 12 h. et de 16 h. à 19 h.

Les élèves qui ont suivi les sessions de l'année dernière seront admis à subir la première partie des épreuves (tailler l'été) pour l'obtention d'un certificat de tailleur d'arbres pour le pêcheur. Cet examen aura lieu lundi 5 juin de 8 h. à 12 h.

Les nouveaux élèves qui désirent se spécialiser dans la culture fruitière ou qui désirent se louer comme tailleur d'arbres devront se faire inscrire auprès de M. le Directeur des services agricoles du Lot, maison de l'agriculture, à Cahors (en indiquant le centre choisi) ou auprès de MM. les Présidents des syndicats fruitiers d'Albas et de Duravel.

Les tailleurs d'arbres diplômés sont invités à assister aux séances de perfectionnement du 3 et 4 juin.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS

Sur l'amendement de M. Bonneval tendant à la suppression de l'article 7 des propositions de loi concernant la réforme électorale, les députés du Lot ont voté :

Pour : MM. René Besse et Malvy.
M. de Monzie n'a pas pris part au vote.

La Chambre a adopté l'amendement par 333 voix contre 253.

LOTÉRIE NATIONALE

Le tirage de la 9^e tranche de la Loterie nationale (tranche de la découverte scientifique), aura lieu à Paris vendredi 2 juin, à 20 h. 30, au Palais de la découverte, avenue Victor-Emmanuel-III.

Pour la Foire du Gravier à Agen

A l'occasion de la Foire du Gravier qui se tiendra à Agen du 4 au 12 juin 1939, la Société Nationale des Chemins de Fer Français délivrera, les 5 et 11 juin, au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de : Auch, Marmande, Le Buisson, Montauban à Agen ; Condom à Port-Sainte-Marie ; Penné à Villeneuve-sur-Lot ; Monsempron-Libos à Cahors, des billets spéciaux d'aller et retour à demi-tarif en 3^e classe, valables le jour de la délivrance, sans faculté de prolongation. Renseignez-vous dans les gares.

EDEN

JEUDI, SAMEDI, DIMANCHE (en soirée) et DIMANCHE (en matinée)
Greta GARBO dans sa meilleure création

Le Roman de Marguerite Gautier
d'après le chef-d'œuvre d'Alexandre Dumas

AVEC Robert TAYLOR

FÊTE DE LA JEUNESSE

Un précédent article a déjà porté à la connaissance du public la célébration de la 4^e grande fête de la jeunesse, le 11 juin prochain, par la Fédération des œuvres laïques du Lot. Il est possible aujourd'hui d'apporter quelques informations nouvelles.

Sous la présidence d'honneur de M. de Monzie, Ministre des Travaux publics, Maire de Cahors, et de M. le Préfet du Lot, cette fête se déroulera cette année encore, sur les Allées Fénélon où petits bambins, adolescents, jeunes gens et jeunes filles de nos établissements scolaires, gymnastes, sociétés locales et régionales, trouveront place et aisance pour leurs évolutions, mouvements d'ensemble et productions particulières. Le public pourra suivre commodément toutes les phases de cette fête qui s'annonce grandiose.

Elle sera précédée d'un défilé en ville de tous les participants, plus de 2.000 qui soulèvera comme tous les ans les applaudissements des spectateurs massés sur les trottoirs. Le soir, un banquet groupera auprès de M. le Ministre, Maire, de M. le Préfet et de M. l'Inspecteur d'Académie, tous les amis de l'école, de la Fédération, et de la jeunesse. Un grand bal public dispensera l'allégresse populaire.

Ce n'est dévoiler aucun secret que d'affirmer que la Fédération des œuvres laïques lie cette 4^e fête de la jeunesse à la commémoration du centenaire de la Révolution. Peut-on en effet, en cette circonstance, offrir spectacle plus symbolique que celui d'une jeunesse heureuse de vivre dans la joie et la liberté ?

On travaille d'arrache pied au Comité d'organisation et d'ici peu le programme détaillé pourra être communiqué. Tout sera à point le 11 juin. Souhaitons que le soleil ne boude pas à la fête. Le renouveau de l'année pourrait-il se refuser à s'unir au printemps de la vie ?

M. PHILIPPE GAUBERT DIRECTEUR DE L'OPÉRA

La chose était décidée et l'on n'attendait plus que sa confirmation officielle. C'est fait ! Sur la proposition de M. Jacques Douché, auquel il va succéder, notre compatriote et ami Philippe Gaubert est nommé directeur de l'Opéra. Successivement fûte-solo, puis chef d'orchestre, puis directeur de la musique, dans cette glorieuse maison, il y accède aujourd'hui au poste suprême.

Ascension qui ne doit rien qu'à la supériorité reconnue de son grand talent. Ses compatriotes cadurciens qui l'entourent d'une familière fierté lui envoient leur salut cordial.

POUR LES PLANTEURS DE TABAC

MM. René Besse, député du Lot, et Paul Thellier, député du Pas-de-Calais, ont déposé sur le bureau de la Chambre des députés un amendement étendant le bénéfice de la loi d'amnistie, proposée, par le Gouvernement, aux infractions, aux règlements de culture du tabac.

La Chambre des députés se saisira prochainement de cet amendement.

Avoué

Par décret du ministre de la Justice, M. Chambas est nommé avoué près le tribunal de première instance de Gourdon, en remplacement de M. Géraud.

Vétérinaires

MM. Masbou, Barthes et Labatut, vétérinaires sous-lieutenants de réserve à la 17^e région sont promus au grade de vétérinaires lieutenants de réserve.

Tabacs

M. Besse, vérificateur des cultures des tabacs à Cahors, est nommé en la même qualité à St-Géry en remplacement de M. Bézard.

Gendarmerie

M. Pelon, gendarme à Cajarc, est nommé, sur sa demande, à la brigade de Figeac.

M. Caminé gendarme à Montaigny-Quercy est nommé sur sa demande à la brigade de Gourdon.

L'incorporation du contingent

La fraction du contingent à incorporer en 1939 comprendra un mois de la classe 38 et 12 mois de la classe 39. Elle sera composée de jeunes gens nés du 1^{er} décembre 1918, au 31 décembre 1919, ces dates incluses, ainsi que des omis et ajournés des classes précédentes reconnus aptes au service, par les conseils de révision.

La situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 15 au 20 mai 1939 a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 7 hommes, 1 femme.
Interlocaux : 6 hommes.
En extra : 1 homme.
Demandes d'emploi non satisfaites : 16 hommes, 10 femmes.
Offres d'emploi non satisfaites : néant.

« Le fonds municipal de chômage a secouru la semaine précédente 31 chômeurs. »

Le « Journal du Lot » est en vente à PARIS

BAZAR D'ORSAY
13, rue du Bac, 7

Une jeune fille désespérée

Elle se jette du train en marche près de Lalbenque

De notre correspondant :

Lundi vers les 11 heures, le bruit circulait en ville, qu'une jeune fille venait d'être découverte sur la voie ferrée Paris-Toulouse, à proximité de la barrière d'Argillen, commune de Fontaines, dans un état grave et paraissant porter de multiples blessures.

Cette demoiselle fut transportée à la maisonnette n° 336 d'Argillen, où le docteur Enjalbert, de Lalbenque, prévenu, se rendait en hâte. D'autre part MM. Murat, chef de brigade, et Gaugil, gendarme, allaient procéder à l'enquête.

Bien que dans un état de faiblesse extrême cette personne déclarait se nommer Souzaite Jeanne, âgée de 16 ans, née à Paris, 6^e arrondissement, le 29 juillet 1923 ; ses parents étant hôteliers au n° 32, rue des Bosquets à Paris.

Elle avait pris le matin vers 8 h. 30 l'express en gare de Toulouse, pour Paris. Elle a déclaré en outre : J'ai quitté Paris vendredi dernier en compagnie du sujet espagnol, ancien milicien, Horacio Ordonès que j'avais connu pendant qu'il était en pension chez mes parents, au mois de mars dernier.

Nous sommes arrivés samedi à Toulouse, où nous sommes descendus dans un hôtel dont j'ignore le nom et l'adresse.

Cet espagnol, dont j'étais follement éprise, n'ayant pas voulu que je reste davantage avec lui, je suis repartie de Toulouse navrée au dernier point.

Par crainte de mes parents et prise de désespoir, j'ai décidé de me suicider, en me lançant par la portière de l'express en marche.

Mon ami Horacio Ordonès, resté à Toulouse, est chez des amis du nom de Malbrador, impasse Astruc, n° 15. Il résulte de l'enquête qu'effectivement, cette jeune fille avait été remarquée par des voyageurs de l'express, accompagnée jusqu'au train, par une personne de taille moyenne, vêtue d'un complet de couleur brique, âgée d'environ 25 ans ; les adieux avaient été déchirants ; de Toulouse à Argillen, la jeune fille n'avait cessé de pleurer.

Les voyageurs du compartiment l'avaient vue se lever et se diriger vers les lavabos. Ce ne fut qu'en gare de Limoges qu'ils furent informés de l'accident.

Après les premiers pansements, elle a été transportée à l'hôpital de Cahors où elle fut admise d'urgence, pour l'opération du trépan.

Dans cette pénible circonstance, aux malheureux parents nous présentons tous nos regrets.

Service vicinal

Notre compatriote M. A. Pons, reçu chef cantonnier dans le département du Tarn, vient de subir avec succès les mêmes épreuves dans le Lot, où il s'est classé numéro 1.

GRAVE COLLISION D'AUTOS

Lundi vers 18 h. 30 une auto conduite par M. Bru, vérificateur des cultures à Cahors, déboucha d'un chemin des Masseries, sur la route de Cahors à Figeac au moment où arrivait une auto pilotée par notre sympathique confrère M. Del Centre à Cahors et dans laquelle se trouvait M. Delsaud, père.

Le choc fut violent. MM. Delsaud furent tous deux blessés. Mais le fils est le plus gravement atteint. Il a une triple fracture de la rotule de la jambe gauche et une blessure à la tête.

Il a été transporté à l'hôpital de Cahors où mardi matin il a subi une opération chirurgicale de M. le docteur Rougier.

M. Delsaud père a reçu d'assez fortes contusions.

Nous adressons à nos confrères nos meilleurs vœux de prompt guérison.

Les belles journées d'été sont l'occasion de fêtes incessantes, fiançailles, mariages, etc... N'oubliez pas d'emporter un joli bijou de chez

Mandelli

JOAILLIER-ORFÈVRE, CAHORS
le cadeau que l'on désire
deux l'on attend

MANDELLI échange au plus haut cours vieux bijoux, monnaies d'or et d'argent.

PALAIS des FÊTES

JEUDI 1^{er} JUIN
SAMEDI 3 — DIMANCHE 4 (en soirée)
DIMANCHE (matinée)
Deux grands films

Un grand succès du cinéma !
Charles VANEL — Jules BERRY
et la vedette exotique RAMA-TAHE dans un film splendide

L'Occident

Juanita MONTENEGRO — VITAL dans un film entièrement réalisé en Espagne

Aux Jardins de Murcie

CAHORS

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal de Cahors s'est réuni mardi soir, à 21 heures, sous la présidence de M. de Monzie.

Etant présents : MM. de Monzie, D. Calves, Salanié, Gayet, Dr Rougier, Sindou, Rollés, Heilles, Teil, Triadou, Orliac, Marmiesse, Vidaille, Coudere, Roux, Chastanet, Malique, Lafage, Duilh, Caminade, Paubert, Marcouly.

Des demandes d'allocations militaires reçoivent un avis favorable. MM. Vidaille et Marmiesse sont désignés comme délégués à la Chambre des métiers.

Une somme de 3.890 fr. est votée pour rappel du traitement du receveur municipal.

Une allocation du 10^e du traitement au percepteur-receveur municipal s'élevant à la somme de 2.135 fr. est votée.

Le Conseil adopte une somme de 6.000 francs, comme indemnité d'intérieur de la recette municipale, pour le personnel qui a assumé le service de la recette du 1^{er} juillet 1938 au 4 avril 1939, date du rattachement de la recette à la perception.

Une demande d'installation d'une porcherie à Cabessut (chemin de Coty) a été adressée à la municipalité par M. Garry, propriétaire.

Des pétitions ont été faites par les habitants du quartier contre cette porcherie, qui, paraît-il, devait contenir un grand nombre de porcs. M. Lafage combat cette installation.

Mais, paraît-il, cette porcherie ne contiendra que 4 cochons. Alors, par 15 voix contre 7 la demande d'installation de la porcherie à Coty, est approuvée.

Une somme de 15.000 fr. est votée en faveur du fonds municipal de chômage.

Une demande de bourse pour l'école professionnelle de Vierzon est accordée au jeune Pierre Malbec, de Cahors.

Un vœu relatif à la sauvegarde de la production de la prune d'Ente française est adopté.

M. le docteur Cabret donne communication d'un rapport relatif au relèvement des tarifs extérieurs des pompes funèbres de Cahors. Adopté.

Le compte d'administration 1938 de l'école primaire supérieure et le budget supplémentaire 1939 de ladite école présentés par M. Salanié sont approuvés.

Le compte administratif de l'hôpital hospice 1938 est présenté par M. Vidaille. Recettes ordinaires et extraordinaires : 2.711.752 fr. 27.

Dépenses ordinaires et extraordinaires : 2.973.925 fr. 39.
Excédent de dépenses : 262.173 fr. 12.
M. l'excédent de l'exercice de 1937 était de 456.578 fr. 37.

Le résultat définitif du compte administratif se traduit par un excédent de recettes de 194.405 fr. 25.

Le budget supplémentaire 1939 de l'hôpital-hospice s'équilibre en recettes et en dépenses à 912.964 fr. 15. Adopté.

M. Rollés propose d'allouer des subventions suivantes : à la course cycliste Tour du sud-ouest, 300 fr. ; à l'Aviron cadurcien, 100 fr. ; à la boule Gambetta, 100 fr. Adopté.

M. Marmiesse donne communication du compte administratif du lycée de filles (1938) : recettes : 292.196 fr. 05 ; dépenses : 290.786 fr. 69. Excédent de recettes : 1.409 fr. 36. Approuvé.

M. Triadou propose d'accorder l'autorisation de lotissement des terrains Ichès-Vialard (rues St-Namphaise et Emile-Zola). Avis favorable est donné.

M. Lafage demande que des réparations soient faites au travail de St-Georges. Il est décidé que satisfaction sera donnée.

Sur le rapport de M. Lafage le devis concernant l'installation d'une arrière impasse d'Avignon (faubourg St-Georges) s'élevant à 672 fr. est adopté.

M. Duthil propose la liquidation de la pension de Mme Avallon, veuve d'un employé municipal.

Il propose également le vote d'une somme de 16.900 fr pour la fourniture d'un gazogène destiné à la Benne Citroën. Adopté.

M. Salanié donne communication d'un rapport relatif à l'électrification des écarts. Il y aurait, dit-il, intérêt à faire un projet général. Ce projet a été établi par la Compagnie du Bourbonnais et une somme de 1.060.220 fr. 98 serait nécessaire. Une subvention sera demandée, à cet effet, à M. le ministre de l'Agriculture. Le Conseil fait confiance pour le bon résultat de cette demande, en M. de Monzie.

Mais il faut songer aussi, aux écarts des maisons de Cahors : leur électrification s'impose et la dépense peut être prise sur le budget supplémentaire. Adopté.

M. Teil propose d'accepter un nouveau marché pour la fourniture d'essence nécessaire pour les bennes automobiles. Adopté.

M. Paubert propose de voter une somme de 3.000 fr. pour l'aménagement d'un bureau pour le secrétaire du commissariat de police. Cet aménagement pourrait être fait dans la salle occupée par l'Asile de nuit. Adopté.

A cette occasion, M. Orliac présente diverses observations relatives au service des agents. Il estime avec raison, qu'on ne voit pas assez d'agents de service, la nuit surtout. La surveillance n'est pas suffisamment exercée. D'autre part, la circulation des cyclistes, surtout des automobilistes à travers les diverses artères de la ville est libre. Les autos passent à toute allure sur le boulevard, et au tournant des carrefours. Pas d'agent pour réglementer cette circulation.

Mais il faut reconnaître, également, que les agents sont trop souvent occupés non pas à exercer la surveillance de la circulation, mais à porter convocations, avis divers, envoyés par différents services administratifs.

M. le docteur Cabret répond que M. Meilhac, le nouveau commissaire de police est bien disposé à mettre tout à point.

M. Gayet signale le danger que présente le tournant des rues Brives et Rousseau, sur les quais, la nuit surtout, car l'éclairage est plutôt défectueux ; l'installation de rayons lumineux s'imposera.

M. Caminade propose d'abandonner au département l'entière propriété des plantations et entretien d'arbres sur les routes départementales. Adopté.

M. Condere donne communication du rapport relatif au projet d'entretien du

Association des Anciennes Elèves du Lycée

Œuvre des Petits Sabots

Comme nous l'avons annoncé, la représentation donnée par le Lycée de jeunes filles et le Cours complémentaire aura lieu le samedi 3 juin, à 20 h. 30, au Théâtre de Cahors.

La location est ouverte dès maintenant au Théâtre municipal.

Le programme de cette manifestation débutera par le « Tour de France en chansons », chœur où les élèves du Cours complémentaire évoqueront le folklore des provinces françaises.

Ensuite les élèves du Lycée joueront « Il était une fois », féerie en deux actes, inspirée des contes de Perrault, sujet sans prétention, mais qui émerveille toujours les petits et ravive pour les grands d'heureux souvenirs.

Dans la marine

Nous apprenons avec un vif plaisir que notre distingué compatriote le capitaine de frégate Henri Gizard, ancien élève du lycée Gambetta, vient d'être nommé au commandement de l'avis « Rigault de Genouilly ».

Nous adressons à notre sympathique compatriote, qui est le fils de M. Gizard, maire des Arques, nos bien vives félicitations pour cet avancement qui est la consécration de sa valeur et de sa brillante carrière dans la marine française.

AUDITION-CONCERT

Devant un public qui remplissait la salle du théâtre, à eu lieu mardi l'audition-concert des élèves de Mlle Murat, professeur de musique, premier prix de piano, premier prix de solfège du Conservatoire de Toulouse et lauréate d'harmonie.

Cette soirée, dont nous parlerons avec plus de détails dans notre prochain numéro, fut mieux qu'une simple séance scolaire. Elle révèle chez plusieurs élèves des dons musicaux pleins d'espérance et chez tous l'existence d'une excellente méthode puisée à l'enseignement d'une véritable maîtresse du piano.

Nous encourageons à ses élèves et nos vives félicitations à Mlle Murat.

AVENIR CADURCIEN

Programme du jeudi 1^{er} juin

- 21 à 22 heures, Allées Fénélon
1. Lisbora, marche, Candiolo.
2. L'Arlésienne, fantaisie, Bizet.
3. L'or et l'argent, valse, Franz Lehár.
4. Rêve de valse, fantaisie, Strauss.
5. Solistes : trompette, M. Lafargue ; bugle, M. Garrigou.
5. Paris-Belfort, défilé avec tambours et clairons, Farigoul.

Mariage

On nous annonce le prochain mariage de Mlle Marie-Madeleine Gishbert, avec M. Elie-Charles Fazeulles, médecin-principal de la Marine. Mlle Gishbert est la fille de M. Xavier Gishbert, l'avoocat bien connu de notre ville.

Nous présentons nos vœux sincères aux futurs époux et nos félicitations à leur famille.

Conférence publique sur le canal des Deux-Mers

Sous le patronage de la Chambre de Commerce du Lot, M. Maurice Lafitte, délégué du Comité départemental des bois et résineux de Lot-et-Garonne (fondation du Conseil général), fera le samedi 3 juin à 21 heures, à la mairie de Cahors, une conférence sur « Le canal des deux mers ».

Cette conférence sera présidée par M. Orliac, président de la Chambre de Commerce, conseiller général.

A la suite de l'exposé du conférencier, en vœu sera émis à l'adresse du Gouvernement afin de l'inviter à faciliter, cette année, la mise en chantier de ce travail gigantesque qui apportera à tout le sud-ouest la prospérité et la confiance dans le travail.

Fédération radicale et radicale-socialiste du Lot

Les membres adhérents du comité radical et radical-socialiste du canton de Cahors sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu samedi 3 juin à 21 heures, café Tivoli, salle du 1^{er} étage.

Ordre du jour : élection du bureau ; communications diverses ; cartes du parti. — Le Président.

Chute de vélo

Mlle Nogaret, demeurant avenue de l'Abatoir, à Cahors, descendant à bicyclette la côte de l'Hôpital, lorsque, par suite d'un dérèglement du vélo, elle fut projetée sur la route.

Dans la chute, elle a été assez grièvement blessée.

Affaire de meurs

M. Reilhac, commissaire de police, a procédé à une enquête au sujet d'une affaire de meurs. Il en résulte qu'une mineure de 13 ans aurait eu des rapports intimes avec des jeunes gens de la localité dont l'âge varie de 10 à 17 ans !!!

Une information est ouverte : les jeunes gens et également les parents de la fillette qui habitent le quartier Saint-Urcisse ont été interrogés.

Vol d'essence

Nous avons mentionné, dans notre précédent numéro, que M. Raffy, négociant à Limogne, avait été victime du vol d'un bidon d'essence de 50 litres.

Plainte fut portée à la gendarmerie qui ouvrit une enquête : peu après, le bidon fut retrouvé, mais il était vide. On recherche l'automobiliste auteur du vol.

LEGUMES ALAYRAC ET PRIMEURS CAHORS

Nous avons mentionné, dans notre précédent numéro, que M. Raffy, négociant à Limogne, avait été victime du vol d'un bidon d'essence de 50 litres.

Plainte fut portée à la gendarmerie qui ouvrit une enquête : peu après, le bidon fut retrouvé, mais il était vide. On recherche l'automobiliste auteur du vol.

M. Caminade émet un vœu tendant à ce que soit établi un arrêt du train de Capdenac au Peyrat. Cet arrêt serait profitable aux populations de Bégoles, Larroque-des-Arcs et à tous ceux qui se rendent au Peyrat. Avis favorable est donné.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h. 30.

Compatriote

Nous apprenons avec plaisir que notre excellent compatriote M. Léopold Vendries a été élu, dimanche, maire de Corbeil.

Nous adressons nos bien vives félicitations à M. Léopold Vendries, qui est originaire de Cahors, où il compte toujours de nombreux amis.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Violences. — Malaval et Rouch, propriétaires à Mauroux, se sont pris de querelle au cours de laquelle Malaval fut blessé à une épaule. Rouch, accusé d'avoir frappé Malaval, ni énergiquement. Au reste, les deux seuls témoins qui ont assisté à la querelle sont les fils Malaval et leurs déclarations sont contradictoires. Rouch, après plaidoirie de M. Gishbert, est relaxé sans dépens.

Vols. — La nommée Suzanne Peyrilles est inculpée de vol d'un somme de 200 francs à Mme Chazal et d'une baguette à Mme Marmiesse. Elle est condamnée à 2 mois de prison.

Outrages à gendarmes. — M. Marcel Lussat, maçon, invité par les gendarmes de Puy-l'Évêque à fournir quelques renseignements au sujet d'un vol, s'y refusa. Les gendarmes insistant, Lussat les injuria. Lussat est condamné à 2 jours de prison avec sursis et à 25 fr. d'amende. Défenseur, M. Lacaze.

Vols et recels. — Henri B... commis de magasin chez M. Arnouil, négociant à Cahors, est poursuivi pour vols

Prix des Jeunes et Gibbs. D'ores et déjà le succès de ce Grand Prix est assuré, tant par le nombre que par la valeur des engagés. Ouverte à tous les jeunes, ainsi qu'aux débutants et indépendants toutes catégories, cette course doit nous faire assister à une belle empoignée parmi ces jeunes coureurs.

La diffusion de cette épreuve sera assurée par la maison Bénéche (Central-Radio), qui a bien voulu mettre gracieusement à la disposition de la Pédale Cadurcienne son installation moderne. Pendant toute la durée de la course, le public sera tenu au courant du classement grâce aux nombreux haut-parleurs. Le Bureau des séminaires sur tout le parcours. Le Bureau de la P.C. remercie M. Bénéche de vouloir bien diffuser gracieusement ce Grand Prix.

Nous pouvons annoncer aux sportifs cadurciens la participation certaine du célèbre trio libossien : Prouzet, Adriano et Beau, vainqueurs de nombreuses courses cette saison. — Le Délégué.

Tous les membres de la Pédale Cadurcienne sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu vendredi 2 juin, au siège social, Café de Bordeaux, à 20 h. 30 précises. Ordre du jour : Organisation du Grand Prix des Jeunes et Gibbs, Organisation du tour du Sud-Ouest.

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montratrier

Création d'un marché aux pêches, fruits et primeurs. — Dans la remarquable conférence sur la culture fruitière dans les plateaux du Bas-Quercy, faite à Castelnau-Montratrier le 24 mai 1936, notre distingué directeur des services agricoles, M. Gay, démontra à ses très nombreux auditeurs que le sol et le climat de cette région conviennent très bien aux pêchers, cerisiers, poiriers, pommiers, en un mot à tous les arbres fruitiers.

D'unanimes applaudissements couronnés l'apport de l'importante démonstration, reposant sur les résultats pratiques cités par M. Gay qui engagea vivement tous les agriculteurs du Bas-Quercy à multiplier la plantation des arbres fruitiers dans toute notre belle région qui réunit toutes les conditions pour que les arbres fruitiers puissent donner de très abondantes récoltes dans les travailleurs de la terre pourront tirer les plus grands profits en récompense de leurs pénibles travaux.

Depuis plusieurs années d'ailleurs dans tout le canton de Castelnau, les propriétaires plantaient beaucoup de pêchers, de poiriers, de pommiers, les conseils de M. Gay ont suscité ces plantations et la production des fruits est aujourd'hui très abondante.

Avoir beaucoup de fruits est un premier résultat, mais encore faut-il pouvoir vendre ces fruits à un prix raisonnable. Les marchés locaux bien organisés sont les meilleurs régulateurs des prix et ils constituent le procédé de vente le plus avantageux pour les producteurs de fruits.

Le 11 juin notre maire dévoué, M. P. Mazelli, réunira à la mairie, à midi, les membres de l'Assemblée communale, des délégués de notre syndicat des producteurs de fruits et primeurs du Bas-Quercy, quelques gros acheteurs et agriculteurs pour organiser un marché aux fruits et primeurs qui comprendra la vente des pêches, des prunes et autres fruits, des artichauts, des tomates, des petits pois, haricots verts, etc.

Naissance. — Le 19 mai est née à Ginière une mignonne fillette, Janine-Paulette, deuxième enfant des époux Delmas-Banet.

Nous adressons aux heureux parents nos bien sincères félicitations et nous déposons sur le berceau de l'enfant nos vœux de santé et de bon avenir.

Nécrologie. — Nous avons appris avec beaucoup de tristesse, le décès de M. L. Gisbert, à l'âge de 78 ans. Le défunt était un grand et remarquable agriculteur de la commune de Flaugnac. Il était très estimé et jouissait des sympathies de toute la population.

Nous nous associons bien sincèrement au deuil cruel qui frappe toute sa famille et nous exprimons à ses quatre fils, dont l'aîné, M. J. Gisbert est président du Comité cantonal agricole, et à tous les parents, nos bien sincères condoléances.

Latbenque

Une jeune fille désespérée. — Lire à la « Chronique du Lot ».

Limogne

Union fédérale des combattants et victimes de la guerre. — A la suite de la réunion préparatoire qui se tint à la mairie de Limogne dimanche 14 mai, en vue de grouper les adhésions à la manifestation de Gourdon, il fut décidé qu'un petit Congrès intercommunal comprenant toutes les communes du canton aurait lieu à Limogne le dimanche 18 juin.

Les intéressés seront tenus au courant des détails concernant l'organisation de cette réunion cantonale à laquelle tous les mutilés, veuves, ascendants et pupilles de la Nation se feront un devoir de participer. — Le Bureau.

Castelfranc

Dépôt d'appâts empoisonnés. — La société de chasse « la Diane de Castelfranc » informe que le vendredi 2 juin, elle fera déposer sur tout le territoire de la commune des appâts empoisonnés pour la destruction des nuisibles. Les propriétaires des chiens devront veiller sur leurs animaux, afin d'éviter tout accident.

Montcuq

Pour nos vieilles et belles chansons. — L'éminent propagandiste, Jean Joudy, de l'Alhambra de Paris, que nous attendions avec impatience, offrira le samedi 3 juin à 21 heures très précises, en notre salle des fêtes, une soirée artistique pour la rénovation de nos belles chansons de France. Nul doute sur le succès de cette manifestation à laquelle nous convions grands et petits et particulièrement les amateurs de belles œuvres et du « Bel canto ». A titre de propagande l'entrée de la salle sera entièrement gratuite.

Foire du 27 mai. — Par suite des nombreux travaux agricoles, actuellement en cours d'exécution, cette foire n'a pas été des plus importantes.

Dependant les divers marchés étaient bien approvisionnés.

Très belles bêtes de l'espèce bovine exposées sur le foirail et hausse sensible sur les animaux de travail.

Beaucoup de marchands forains. Cours qui ont été pratiqués. Marché aux bestiaux : bœufs de travail, 1^{re} catégorie, 4.000 fr.; 2^e catégorie, de 7.000 à 8.000 fr.; vaches, de 6.500 à 7.500 fr.; génisses, 5.500 à 6.000 fr.; taureillons, de 4.000 à 5.000 fr., le tout la paire; bœufs pour la boucherie, de 300 à 320 fr.; vaches, de 250 à 300 fr., le tout les 50 kilos; veaux, de 9 à 10 fr.; agneaux, de 6 à 7 fr.; moutons, 5 fr.; brebis, 4 fr. 50; chevreaux, 7 fr.; porcs pour la charcuterie, de 8 à 9 fr., le tout le kilo; porcelets d'élevage, de 200 à 300 fr. pièce, suivant la qualité.

Marché à la volaille : poulets de grain, 8 fr.; poulets, 6 fr. 50; poules, 5 fr.; 4 à 5 fr.; lapins, 3 fr., le tout le demi-kilo; pintades, de 32 à 35 fr.; pigeons, 8 fr.; oisons, de 50 à 70 fr.; canards mulâtres, de 20 à 30 fr.; canards communs, de 12 à 15 fr., le tout la paire; œufs, 4 fr. 50 la douzaine.

Marché au jardinage : choux à planter, 5 fr.; poireaux, 3 fr.; oignons, de 3 à 4 fr.; betteraves, 5 fr., le tout le cent; plants de tomates, 2 fr. la douzaine; céleri, 3 fr.; salades diverses, 2 fr. 50, le tout le paquet; choux pommes, de 2 à 3 fr.; choux-fleurs, de 4 à 6 fr.; artichauts, de 1 fr. 25 à 1 fr. 50, le tout la pièce; carottes, de 0 fr. 75 à 1 fr.; oignons, de 1 fr. à 1 fr. 50; radis roses, 0 fr. 50, le tout le paquet, 1.000 de terre, 1 fr. 25; fèves, 2 fr.; pois, 2 fr. 50; cerises, 3 à 4 fr., le tout le kilo; asperges, 4 fr. 50 la botte.

Halle aux grains peu d'apport. La prochaine foire aura lieu le samedi 17 juin. — J. P.

Saux

Accident de la route. — Dimanche soir un accident s'est produit à Maux, commune de Saux. Un monsieur venant de Cahors en moto et se rendait à Agen, vers 19 h. Un éclatement se produisit à l'un des pneus de sa machine et il tomba lourdement sur la route. Heureusement qu'un témoin se porta à son secours, le releva et le fit prendre par l'autobus de M. Rimonteil qui fait le service habituel. Le voyageur avait de fortes contusions à la figure et la commotion reçue l'empêchait de se rappeler ce qui lui était arrivé.

Un Tournon, le monsieur fut soigné, sa machine réparée, et lundi il put regagner son domicile.

Les fêtes. — Que les habitants de notre plateau n'oublient pas que dimanche c'est la fête votive à St-Matre. Rien n'y manquera pour distraire la jeunesse. Lundi, commenceront les grandes foires d'Agén. Beaucoup de curieux s'y rendent soit par les voitures de M. Maradés ou par celles de M. Rimonteil. Toutes sont prêtes pour satisfaire 1-25 voyageurs.

Duravel

Médaille militaire. — Nous sommes heureux de faire connaître que le sieur Concasty, employé au P.O.-Midi, vient de se voir décerner la médaille militaire. Mobilisé à la déclaration de guerre, au 14^e d'Infanterie, il reçut trois blessures en octobre 1915.

Après sa guérison, il fut incorporé au 41^e d'Infanterie et dans le cours de 1916 transféré au 3^e R.A.C. d'Artillerie, où il resta jusqu'à la fin des hostilités.

Nous lui adressons nos vives félicitations.

Carnet noir. — Nous avons appris avec peine la mort rapide de Guy Roudié, fils de Mme et de notre compatriote M. Jean Roudié, chirurgien de l'Hôpital de Figéac.

Que Mme et M. Roudié trouvent ici dans leur douleur, l'expression de nos vives condoléances ainsi que la grand-mère Mme Vve Roudié, et Mmes Cassaigne et Mazet, du château de la Gineste aïeule et tante de l'enfant.

Est décédé également à Labarre, près Duravel, le sieur François Philip, âgé de 88 ans.

A sa veuve et à son fils nous offrons nos meilleures condoléances.

Quand les vieillards sont fatigués

Quand les vieillards sont fatigués, ils demandent des forces à la Quintonine. « Ma femme a 72 ans et moi 76, écrit M. Cancel, retraité à Nîmes. Il y a quelques mois, nous ressentions une lassitude générale à notre lever. Dans la journée nous avions même des défaillances. Depuis un mois, nous prenons de la Quintonine et nous ne ressentons plus aucun malaise. Tout au contraire, nous sommes plus vigoureux que jamais. » La Quintonine convient à tous, jeunes et vieux. C'est de la santé en flacon. Seulement 5 fr. 85. Ttes pharmacies et phie Orliac, à Cahors.

Arrondissement de Figéac

Figéac

Nécrologie. — Les obsèques de M. Camille Salvy, peintre, ont eu lieu mardi matin au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis. M. Salvy était âgé de 72 ans et le père de M. Salvy, l'électricien bien connu du boulevard Wilson.

Jedi ont été célébrés, en présence d'une foule nombreuse, les obsèques de Mme Durand, décédée subitement à l'âge de 71 ans. La défunte était l'épouse de M. Durand, l'excellent employé de la mairie et la mère de Mme Lemozy, directrice de l'Ecole maternelle.

Nous prions les familles de recevoir l'assurance de la part que nous prenons à leur deuil et de croire à nos sincères condoléances.

Spectacles. — Aujourd'hui, en matinée et soirée : Au Family : « Sa bonne étoile » avec le fameux chanteur Kiepara. « La reine des midinettes ». Actualités mondiales. Au théâtre municipal : Dorothy Lamour dans « Toura, déesse de la Jungle ». Compléments.

Tennis club figéacois. — Le tennis club figéacois ouvrira sa saison dimanche dernier en recevant sur ses magnifiques courts l'équipe première du tennis club briviste.

Favorisé par une belle journée, ce match fut particulièrement attrayant et toutes les parties très disputées. L'équipe de Brive où figurent des joueurs classés fit une excellente impression et

gagna le match par 7 victoires à 2. Les joueurs figéacois ne furent cependant pas surclassés et quoique un peu à court d'entraînement firent une exhibition plus qu'honorable.

Le match retour aura lieu le 4 juin à Brive.

Résultats : simples : Cordelier (B) bat Drujon (F), 5-7, 6-3, 6-3. — Thuillier (B) bat Canteloube (F), 4-6, 6-4, 6-4. — Lemozy (F) bat Nèzars (B), 6-1, 8-10, 7-5. — Bailleraut (B) bat Verdié (P) 6-4, 6-4. — Malbec (F) bat Bosredon (B) 6-3, 6-3. — Chassaing (B) bat Delmas (F), 6-3, 3-7, 6-1.

Double : Cordelier-Teyssier (B) battent Canteloube-Verdié (F), 4-6, 7-5, 6-4. — Mézards-Bosredon (B), battent Malbec-Drujon (F), 3-6, 6-4, 6-4. — Bailleraut-Thuillier (B) battent Lemozy-Amans (B), 6-3, 6-1.

Le théâtre de l'Arc à Figéac. — Les artistes du théâtre de l'Arc, dont l'éloge n'est plus à faire, ont donné sur notre scène municipale « Le Filibustier », de Richepin.

Gros succès devant un nombreux public scolaire.

Félicitations à M. d'Aubigny et à sa troupe d'élite.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Tomboia de la F.D.O.L. — On nous communique :

Le tirage de la tomboia de la F.D.O.L., au profit de l'œuvre des enfants malades et nécessiteux à envoyer à la mer ou à la disposition des organisations de secours, aura lieu le samedi 3 juin à 21 heures, à l'école des garçons. Les lots nombreux et importants offerts par le personnel enseignant du canton et les commerçants de la ville seront exposés dans une salle de classe.

Nul doute que ceux qui ne sont pas encore munis de billets ne veuillent tenter la chance et contribuer par cela même à la réussite d'une belle œuvre.

Ce tirage sera suivi d'un grand bal sous la direction du réputé chef d'orchestre M. Admirat et de ses dévoués collaborateurs qui se mettent toujours à la disposition des organisateurs de toutes les manifestations locales. Danseurs et danseuses pourront se rafraîchir à souhait car une buvette sera installée sous les vertes frondaisons de la cour, ainsi que dans les salles de classe. Prix d'entrée au bal, 2 francs.

Dégagnac

Chemins ruraux. — La construction du réseau routier de la commune se poursuit régulièrement.

Le projet de reconnaissance du chemin de Lantis au bourg, que nous publions en extrait, en est la confirmation.

Par arrêté du M. le Préfet en date du 16 mai 1936, il est porté à la connaissance des habitants que les pièces concernant le projet de reconnaissance du chemin de Lantis au bourg resteront déposées pendant 10 jours à la mairie où les habitants pourront en prendre connaissance sans déplacement.

A l'expiration de ce délai et pendant les trois jours qui suivront, M. Florac Amédée, maire de Lavercaudière, désigné pour cet objet recevra à la mairie de Dégagnac à la date fixée par l'arrêté préfectoral qui a été affiché dans le cadre des publications officielles, les déclarations écrites ou verbales des habitants sur l'utilité de la reconnaissance projetée.

Strenquels

Hymnée. — Lundi a été célébré à Strenquels le mariage de notre excellent compatriote M. Mézon Arthur-Marc, instituteur à Sarrazaç, fils de M. et Mme Mézon, les sympathiques propriétaires de notre commune, avec Mlle Geneviève Ferrié, institutrice à Vidailles, la gracieuse fille de Mme et M. Julien Ferrié, professeur honoraire de lycée, demeurant à Montauban.

Un nombreux cortège de parents et d'amis assistait à la cérémonie nuptiale qui a été favorisée par un temps radieux.

Nous adressons aux jeunes époux nos vives sympathies et nos meilleurs vœux de bonheur.

Souillac

Renversée par une moto. — Samedi matin, vers 8 heures, la jeune Josette Sérantie, 8 ans, se rendant à l'école, a été renversée par un motocycliste.

Transportée chez le docteur Vizerie, elle a reçu les soins que nécessitait son état qui n'est pas, heureusement, grave. La pauvre fillette souffre de légères blessures aux genoux.

Pour une femme la première étape du bonheur

C'est de se sentir en « état de santé », or, les maux habituels dont souffre la femme, c'est la constipation, la fatigue hépatique, les digestions difficiles qui se traduisent par des états congestifs de la peau, des maladies cutanées, boutons, rougeurs, eczéma. Dans tous ces cas, mille fois nous avons constaté les heureux résultats de la cure dépurative des Sels Lorgan qui exerce une double action sur le foie qu'ils débarrassent et sur le sang qu'ils purifient. Le flacon vaut 9 fr. 05. Ttes pharmacies.

CHRONIQUE AERONAUTIQUE

L'aviation sanitaire

Il est loin déjà le temps où, grâce à l'initiative d'une femme de cœur, Mlle Marie Marvingt, qui aménagea un avion pour transporter un blessé couché, l'aviation sanitaire naissait. Depuis, cette dernière a pris un magnifique essor, grâce aux dévouements que sa réalisation suscita, et les immenses services qu'elle rendit en épargnant des vies qui dépendaient d'une prompt intervention médicale ou chirurgicale, furent maintes fois reconnus par le Maréchal Lyautey au Maroc, le Général Denain et le Général Chentini au Levant.

Mais il ne suffit pas d'écrire qu'au cours des années 1921, 1922 et 1923, six mille cinq cents blessés ou malades furent transportés par les avions sanitaires, pour mettre en lumière le

rôle des pionniers et des collaborateurs de cette belle œuvre, qui eurent à mettre sur pied toute l'organisation du transport de médecins, de chirurgiens, des produits pharmaceutiques, des vaccins frais, du matériel de désinfection, etc., organisation qui — exception faite des temps de guerre — intéressa particulièrement les pays de grande superficie isolés, tels nos Colonies.

La France possède un club « aéromédical » — présidé par le professeur Cadéan — qui groupe une centaine de médecins-pilotes, et l'effort de nos Sociétés de Croix-Rouge qui, depuis quatre années, sélectionnent un certain nombre de leurs infirmières, a merveilleusement organisé les cadres de notre Aviation sanitaire.

Les infirmières de l'air reçoivent, durant une année, un enseignement technique très complet, à l'Aéro-Club de France; celles qui se découvrent une réelle vocation de l'air sont poussées dans cette voie.

C'est ainsi qu'une vingtaine de convoyeuses ont été brevetées et pilotent régulièrement, telles Mlles Claire Roman et Allx Lucas-Naudin qui — exploit d'une incontestable valeur — effectuèrent le voyage Pondichéry et retour, soit vingt mille kilomètres, sur un monomoteur de tourisme.

C'est sur les aérodromes, dans l'atmosphère sportive et amicale qui les caractérise, que se complète l'enseignement technique par l'entraînement au lancer du matériel sanitaire par parachutes spéciaux, et toutes les manœuvres de transport et du secours aux blessés.

Quel magnifique symbole du rayonnement et de la sollicitude de notre France pour les moindres habitants de notre Empire, perdus, isolés dans la brousse que l'avion sanitaire apportant avec le médecin et l'infirmière convoyeuse, les secours, l'espérance, et, souvent, la vie.

Ainsi, Bamako accueillait le « Pélican » offert par un quotidien parisien, avec la même joie et la même gratitude que le Cameroun, le Farman, don de Mme Magdeleine Wauthier, et l'on se rend compte du rôle écrasant qu'aurait à jouer, en temps de guerre, la formation d'élite qui compose notre aviation sanitaire dont des médecins, des chirurgiens, des femmes de cœur, telles Mmes Jean Schneider et de Vendevre, et des infirmières au dévouement inlassable, forment un corps digne de notre aviation et de nos services médicaux.

Armand AVRONSAERT.

Douleurs et urines chargées

Devant ces symptômes de l'arthritisme, n'attendez pas l'aggravation de votre état. Vous pouvez vous épargner les douleurs du rhumatisme, de la sciatique, de la goutte, les maux de reins. Il vous suffit de faire une cure du nouveau médicament Gandol qui arrête dans l'organisme la surproduction des poisons uriques. Sous l'effet du Gandol, l'urine devient claire, les muscles sont décongestionnés, les douleurs apaisées. Le Gandol est le dépuratif calmant des arthritiques. Pour dix jours de traitement, le Gandol en cachets, sans troubles pour l'estomac, vaut 14 fr. 60. Ttes Pharmacies et Phie Orliac à Cahors.

Chambre de commerce du Lot

(suite)

Aérodrome de Labéraudie. — Achat d'une Maisonnette. — M. le Président expose qu'une maisonnette située à l'angle nord-est de l'aérodrome constitue un danger permanent pour les aviateurs. Il pense qu'il serait nécessaire de faire démolir cette maisonnette. Des renseignements qu'il a pu obtenir, il ressort que la dépense ne serait pas très élevée.

Il donne lecture d'une lettre de M. le Président de l'Aéro-Club du Quercy indiquant que cette Société est disposée à participer à la dépense pour une somme de 3.000 fr.

L'Assemblée charge le Président de faire le nécessaire à ce sujet et lui délègue tous pouvoirs utiles.

Crédits supplémentaires pour l'exercice 1938. — Par décision en date du 30 mars 1939, transmise par M. le Préfet du Lot, M. le Ministre du Commerce a autorisé l'inscription au budget de 1938 des crédits supplémentaires demandés par la Chambre de Commerce dans sa séance du 8 mars 1939, les sommes nécessaires devant être prélevées sur les disponibilités de l'exercice.

Subventions. — La municipalité de Figéac ayant adressé une demande de subvention pour la Foire-Exposition qu'elle organise du 10 au 17 septembre 1939, la Chambre vote le principe d'une subvention dont le montant sera fixé ultérieurement.

A la suite de la visite, dont il est parlé plus loin de M. Guillet, la Chambre de Commerce vote une subvention de 1.000 francs en faveur de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures.

Bourse. — La Chambre accordé une bourse de 500 francs, pour l'année scolaire 1938-39, à M. Marty Paul, à Laval-de-Cère, en faveur de son fils Pierre, élève de l'Ecole Nationale Professionnelle d'Egletons.

Réunion de la Chambre à Figéac. — L'Assemblée décide en principe de se réunir à Figéac, au mois de septembre, à l'occasion de la Foire-Exposition.

Comité national permanent des Chambres de Commerce et des Chambres d'Agriculture. — M. le Président informe ses Collègues de la création

de cet organisme ayant pour but l'examen de toutes les questions présentant un intérêt commun pour le Commerce ou l'Industrie et l'Agriculture.

Il donne connaissance de la constitution du Bureau de ce Comité.

Compte de l'exercice 1938. — Projet de budget pour 1940. — Après avoir entendu le compte rendu financier fait par M. Boi, trésorier, de l'exercice 1938, la Chambre approuve le compte des recettes et des dépenses de cet exercice et vote le projet de budget pour 1940 qui lui est soumis par le Président et qui se résume comme suit : recettes, 94.838 fr. 20; dépenses : 94.838 fr. 20; le montant de l'imposition demandée aux contribuables étant sans augmentation sur celui approuvé pour le précédent budget.

Caravane de la presse touristique. — M. le Président donne à ses collègues quelques détails sur la visite du département faite les 6, 7, 8 et 9 mai, par 48 journalistes français et étrangers sur l'invitation de l'Union Départementale des Essis de Cahors et du Quercy.

Il se déclare convaincu que les visiteurs ont emporté un excellent souvenir des richesses touristiques et de la cuisine de notre région, ainsi que de l'accueil qui leur a été réservé. Il ne doute pas qu'ils feront, en France et à l'Etranger, une large et utile publicité en faveur de notre tourisme régional.

Réunion du Comité de la VIII^e région économique. — M. Delanis, délégué, signale plus particulièrement les questions suivantes figurant à l'ordre du jour de la réunion du 27 mars 1939 :

A. Electrification de la ligne Brive-Montauban. — Le Comité a adopté le vœu émis par la Chambre de Commerce du Lot.

B. Organisation du marché des produits résineux. — Un décret-loi du 25 mars 1939 prohibe la sortie et la réexpédition des produits résineux et institue un régime de licences, de blocage des stocks, de contrôle des ventes, de sanctions, sans que les Chambres de Commerce intéressées ou les Régions Economiques aient été appelées à donner un avis.

Le Comité a émis un vœu de protestation auquel s'associe la Chambre de Commerce du Lot.

C. Relations Toulouse-Bordeaux. — Le Comité demande à la S.N.C.F. que le train d'été, partant de Toulouse à 20 heures 34, pour arriver à Bordeaux à 24 heures, soit maintenu toute l'année et que son départ de Toulouse soit avancé d'une heure.

D. Statut des voyageurs et représentants de commerce. — Le Comité a entendu sur ce sujet un rapport de M. Bourbon, que M. Delanis communique à ses collègues de la Chambre. M. Delanis exprime l'avis, partagé par l'Assemblée, que la loi du 18 juillet 1937 doit être amendée par l'adoption de la proposition de loi Guérin.

Relations Montauban-Brive. — A la suite d'une suggestion reçue d'un de ses ressortissants et après avoir entendu les explications de M. Laverge, rapporteur, la Chambre de Commerce du Lot émet le vœu que les deux voitures de voyageurs du train 9.130, qui sont décrochées à l'arrivée à Cahors à 18 heures 20, continuent leur service jusqu'à Brive, permettant ainsi aux voyageurs d'avoir une correspondance rapide sur Bordeaux et sur Clermont-Ferrand.

Ce vœu sera transmis aux Offices de Transports de Toulouse et de Limoges.

Carte d'identité des voyageurs de commerce. — M. Besomes s'élève contre les formalités requises pour le renouvellement de ces cartes et contre la sévérité des sanctions en cas de retard dans le renouvellement.

Tous les Membres présents partagent l'avis de M. Besomes et M. le Président demande à celui-ci de présenter, à la prochaine séance de la Chambre, un rapport tendant à demander la simplification des formalités exigées pour le renouvellement des Cartes Professionnelles d'Identité des Voyageurs et Représentants de Commerce.

L'organisation et les ententes professionnelles (Rapport de M. Bourrières). — Dans une remarquable étude, M. Bourrières montre la complexité du problème de l'organisation et des ententes professionnelles.

Il indique que, si le libéralisme constitue l'anarchie commerciale, il ne faut pas, par contre, que, sous le couvert de l'organisation, des lois ou des décrets viennent étatiser le Commerce, l'Industrie et l'Artisanat.

Ce sont, dit-il, les Syndicats professionnels qui, par une éducation de leurs Membres, doivent créer l'organisation corporative qui s'exercera sous le contrôle de l'Etat. Mais l'Etat ne doit pas prétendre assurer la prospérité des commerçants, industriels ou artisans déjà installés, en limitant indistinctement l'accès des professions aux nouveaux et aux jeunes. Cette limitation doit s'opérer par l'obligation de l'apprentissage, par l'institution de brevets de maîtrise pour l'industrie, de brevets de capacité pour le commerce.

En ce qui concerne les ententes de prix, les propositions doivent être faites par les professionnels à la suite de larges discussions entre employeurs et salariés d'une même profession et respectant les intérêts des consommateurs. Les décisions ainsi prises seront appliquées seulement après avoir été ratifiées par les Pouvoirs publics et le Préfet pourra toujours en refuser l'homologation si elles sont contraires à l'intérêt général.

M. le Président félicite M. Bourrières et le remercie de son très intéressant rapport que l'Assemblée adopte

à l'unanimité et qu'elle décide de transmettre aux Régions Economiques auxquelles la Chambre est rattachée, ainsi qu'à l'Assemblée des Présidents des Chambres de Commerce.

Réception de M. Guillet, Membre de l'Institut, Directeur de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures. — De passage à Cahors, au cours d'une tournée de propagande, M. Guillet a été reçu par la Chambre de Commerce.

M. le Président lui souhaite la bienvenue et rappelle les titres de l'éminent Directeur. Celui-ci remercie et, après avoir montré les services rendus par l'Ecole Centrale, en particulier aux étudiants malheureux, sans le secours de l'Etat, il sollicite une subvention de la Chambre de Commerce.

Comme nous l'avons indiqué plus haut, la Chambre a voté une subvention de 1.000 francs payable sur deux exercices.

Petites annonces économiques

ON DEMANDE une bonne à tout faire, sachant cuisiner. Références. S'adresser Bureau du Journal.

ON DEMANDE, apprentie. S'adresser chez AMIE, coiffeuse, 4, rue Clément-Marot.

JEUNE HOMME de 14 à 16 ans, présenté par parents est demandé comme manoeuvre. S'adresser au Bureau du Journal.

JE VENDRAIS, fauchuse Deering, bain huile, complète. Ecrire : Pierre ISCLAT, à Montamel (Lot).

A VENDRE, Moto, marque « Motobécane », très bon état. S'adresser, 14, rue des Capucins.

A VENDRE, fauchuse pour un cheval ou un bœuf, bon état. S'adresser, 14, rue des Capucins.

Dernière heure

300 Italiens rapatriés

De Bastia. — Le courrier « Citta di Messina », a pris à son bord, 300 Italiens environ, femmes et enfants compris, rapatriés par les soins du gouvernement de Rome.

L'affaire de l'or tchèque

deposé à Londres. — Au sujet de l'affaire de l'or tchèque déposé à Londres, on annonce que lorsque l'affaire sera évoquée aux Communes, les députés demanderont au chancelier de l'Échiquier d'adopter la suggestion de M. Lloyd George, que l'or soit retenu à Londres, afin que si M. Hitler voulait l'obtenir, il doive assigner la Banque d'Angleterre devant un tribunal international.

De la monnaie d'aluminium en Italie. — De Rome. — Après le remplacement, en Italie, du nickel par un alliage composé en grande partie de métaux de production nationale, on annonce que l'aluminium a été adopté pour former un alliage avec lequel seront frappés les pièces de monnaie de 5 et 10 centimes qui sont actuellement en bronze.

IMPORTANTE Maison d'éditions recherche pour vente à la clientèle particulière, etc., courtiers bien introduits. Commission intéressante. Collection gratuite. Ecr. : Pub. OCTO, 12, rue Blanche, PARIS.

ON DEMANDE **REPRESENTANT** à la commission, p. fonderie et instrum. agricole. Lot, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne. **Fonderies TILQUIN**, à REVIN (Ardenes).

ETUDE

DE
Maître Robert SÉGUY
Licencié en droit

Avoué à Cahors, 1, rue St-Pierre

Assistance judiciaire du 24 octobre 1938

EXTRAIT

D'UN

JUGEMENT DE DIVORCE

D'un jugement rendu par défaut, par le Tribunal civil de Cahors, le deux février mil neuf cent trente neuf, enregistré et signifié à partie.

Au profit de Monsieur GAMES Célestin, cultivateur, demeurant à Castelnaud-Montrastier.

Contre : Madame LAGAM Marie, épouse dudit GAMES Célestin, avec lequel elle est domiciliée de droit à Castelnaud-Montrastier, mais demeurant en fait à Cézac.

Il appert que le divorce a été prononcé entre les époux GAMES-LAGAM au profit du mari, aux torts et griefs de la femme. Cahors, le 30 mai 1939.

Pour extrait,
signé : R. Séguy.

N'oubliez pas d'avertir ?

La route, la rue ont des embûches : les obstacles imprévus.

En doublant, méfiez-vous de la voiture qui vient en face de vous et dont vous appréciez mal la vitesse.

Ralentissez beaucoup aux croisements : votre vue est limitée.

Ne doublez jamais dans un virage ; ni au sommet d'une côte.

Ne vous fiez pas à un passage à niveau ouvert.

La route devant vous n'est pas forcément libre : un accident, un camion en panne, un arbre déraciné peuvent l'obstruer.

Vous ne connaissez que la portion de route que vous avez en vue, et encore un troupeau peut sortir d'un champ, un piéton sur le bas côté peut traverser, un cycliste peut tomber, un gros véhicule peut vous cacher un danger.

En conduisant, ne soyez pas distrait.

Agir ainsi démontre vos qualités de bon conducteur. C'est ainsi qu'ont toujours fait les Vieux du Volant, aussi forment-ils l'élite des automobilistes. Si vous conduisez depuis au moins quinze ans sans avoir eu d'accident grave, vous pouvez poser votre candidature pour y être admis. Tous renseignements vous seront envoyés gratuitement sur simple demande adressée aux Vieux du Volant, 10, rue Pergolèse, à Paris.

Bibliographie

LES ANNALES

N'avez pas peur des gaz ! Est-il un titre plus intéressant que celui-là ? Lisez donc, dans les *Annales* du 25 mai, le passionnant article que consacre le général Thuillier à cette question... Ce même numéro contient, en outre, vingt sujets passionnants, comme l'histoire de la reddition sans guerre du bastion Tchécoslovaque ; comme le jugement porté par l'Allemand Friedrich Sieburg sur Lyautey et son œuvre ; comme le très bel article d'Emile Henriot sur Benjamin Constant, l'étonnante étude de M. G. Pagès, membre de l'Institut, sur Richelieu et la guerre de 30 ans ; la belle étude de M. Duveau sur l'insurrection manquée du 31 octobre 1870 avec les étranges mets dont se nourrissent les Parisiens ; une touchante étude sur la vie d'Alfred de Musset, et, enfin, avec la chronique savoureuse d'Yvonne Sarcéy, un morceau scientifique sur les curieux animaux qui vivent au fond des mers : les Polypes. Le numéro est en vente partout au prix de 3 francs.

UN NOUVEAU D'ARTAGNAN

Avec les *Apions fantômes*, les *Lectures pour Tous* vous ont révélé un nouveau Jules Verne ; avec le *Chevalier de Saint-Georges*, qui fut un autre d'Artagnan, elles vous révèlent — numéro de juin — un nouveau Dumas père. Les *Lectures pour Tous* commencent dans le même numéro une série sur *Nostradamus et ses prophéties*. Peut-on, non pas prévoir, mais voir l'avenir ? Vous en jugerez...

Agriculteurs

Profitez du billet de LOISIRS AGRICOLES 40% DE RÉDUCTION

POUR OBTENIR ce billet qui vous permettra de voyager A PRIX RÉDUITS vous et votre famille PROCUREZ-VOUS à votre gare une demande de CARTE D'IDENTITÉ

Les billets de Loisirs Agricoles sont délivrés toute l'année

S. N. C. F.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

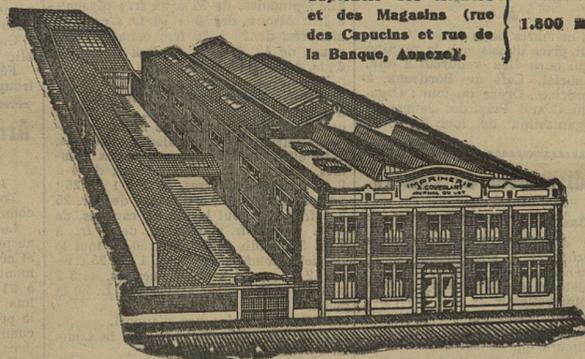
INSTALLATION MODERNE

10 LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS



Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Ansoy.) 1.800 m²

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

POUR LA GUÉRISON DES :

Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

PRIX DU FLACON : 15 francs

LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL

Le D^r ORTEL, Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Comme toutes les bonnes préparations pharmaceutiques, la PHOSPHIODE GARNAL est l'objet de contrefaçons ; pour éviter d'être victime d'une tromperie sur l'origine et sur les qualités du produit, malades exigez sur l'étiquette le nom du préparateur. Il n'existe d'autre Phosphiode que la PHOSPHIODE GARNAL, préparée, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS.

LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS

Dans la Mode Pratique

tout est si pratique et vraiment élégant !

Tous les jeudis : 1^h 25

Abonnement 1 an : 48 fr. ; 50 ou 55 fr. avec prime.
Envoyer mandat-poste (pas de mandat-carte) à
LA MODE PRATIQUE, 49, avenue de l'Opéra, PARIS.

Feuilleton du « Journal du Lot » 41

Jean D'AGRAIVES

PETITE SOURCE SOUS LES PALMES

— Cette vieille femme demande à nous suivre jusqu'à Timzrit. Préviens Moktar et dis-lui que tel est mon ordre. Tu lui achèteras une monture.
— Un âne, Sidi ?
— Non, un chameau !
Une telle prodigalité émerveilla le Beni-Mzab, qui en tira une conclusion fort logique, selon ses lumières.
— Tu vois bien, je te l'avais dit, qu'elle connaissait tous les secrets et qu'elle saurait te faire du bien !
D'un geste impatient, l'ingénieur coupa court à ce bavardage.
— Vieille, fit-il, en se retournant vers Ain-Srir, qui cependant avait repris une attitude plus conforme à son désignement, suis cet homme, il veillera sur toi jusqu'à l'oasis Inch'Allah.
— Et sur toi la bénédiction, homme charitable, La paix aussi.
Mais Dartel retira sa main que la sorcière voulait baiser, selon la coutume musulmane.

CHAPITRE XV

LA CARAVANE DE NOUR-ED-DIN

A Timzrit, le poste n'est guère qu'une bâtisse cubique entourée d'un haut mur ocre crénelé, sur lequel pourtant les *Ouled* (1) s'enhardissent parfois à grimper en se faisant la courte échelle pour apercevoir les flammes bleues, pétillantes, de la T.S.F.

Une vingtaine de gnomiers des compagnies sahariennes, un adjudant corse, un lieutenant.

Cela suffit. La France est là !

...C'était au poste de Timzrit que Moktar, selon les ordres de son maître Abd-El-Géméda, avait conduit le *roumi* blond.

Après quoi, sa mission finie, la caravane d'El-Arif était répartie vers le Sud et son destin, *Allah-Ekbar* ! sans même un regard en arrière.

...Dans la plus belle chambre du fortin, un lit avait été dressé et une sorte de *pankah* — hâtivement construite — installée par l'adjudant Rafaëlli, un bricoleur de première force, qui n'hésitait pas, depuis lors, à ranimer de temps en temps, d'un solide coup de cravache, le zèle défaillant d'un négro, chargé de maintenir en action l'imense éventail oscillant.

— On l'en tirerait peut-être, parbleu ! si le plus proche médecin n'était pas à cent vingt-cinq lieues !

(1) Les gamins arabes.

avait émis de Chalazel, le lieutenant commandant le poste, lorsque Dartel, presque inconscient, avait été descendu de sa *rahla* par son domestique.

L'ingénieur se trouvait alors en proie à un accès de fièvre, une fièvre qui avait résisté aux doses massives de quinine administrées par l'officier et qui — après des périodes épuisantes de grelottement — remontait invariablement à quarante et quelques dixièmes, sitôt le coucher du soleil.

Le délire d'ailleurs ne cessait pour ainsi dire ni jour, ni nuit, et il n'était point trop de forces de deux gnomiers, se relayant, pour maintenir ce grand garçon, vigoureux encore, sur sa couche.

— Les lions ! Les lions !

Le cri atroce vibrât, parfois après, déchirant, dans le silence de la sieste, révélait en sursaut, à l'heure où l'aube grise pointait à peine, Chalazel ou Rafaëlli.

— Fichu ! Quoi ! avaient-ils émis certain soir, le cinquième jour et, à voix très basse, le lieutenant avait prescrit au Mozabite :

— S'il allait plus mal tout à l'heure, tu enverrais me prévenir.

Aussi fut-il littéralement stupéfait quand, en pénétrant au matin dans la chambre fraîche, il trouva son hôte apaisé et put constater, peu après, que la température baissait.

Sans doute les enveloppements froids dont il avait usé, la veille, comme suprême médication, avaient-ils produit leur effet !

N'empêche que ce garçon avait sûrement l'âme chevillée au corps pour avoir tenu, malgré tout !

Les Sahariens connaissent la fièvre.

Chalazel, après avoir vu les yeux du Breton, où passaient des éclairs de lucidité, était sûr désormais — très sûr — que son malade s'en tirerait.

Chabann se garda bien de dire qu'il en avait la certitude.

Il lui suffisait de savoir, pour sa propre satisfaction, que le mérite véritable de la guérison était sien... qu'il avait été l'instrument unique de ce changement subit.

Une expérience déjà longue lui avait appris à ne point encourir l'incertitude méprisante de certains roumis.

Pourtant, s'il n'avait point glissé sous l'oreille de son Sidi un talisman, certes infaillible — l'oreille droite, coupée vivante d'un fennec, ce renard des sables qu'il avait piégé la nuit même — celui-ci eut sans doute passé dans un soufre, à l'heure qu'il était !

...Chalazel venait d'écouter, pour ainsi dire sans l'interrompre, le récit haché, décousu que Dartel lui avait fait de la mort atroce de Leudes sitôt qu'il avait eu la force de se soulever sur un coude.

— Mon pauvre ami, je crains bien que vous vous leurrerez sur la réponse que vous sera faite à Tunis et que

l'histoire ne soit classée par les Affaires Indigènes.

« Je n'ai certes pas qualité pour recevoir officiellement une plainte contre un cheik du Sud et l'aurais-je que mes moyens d'action réduits m'interdiraient de tenter la moindre représaille.

« A la résidence vous serez accueilli, j'en suis convaincu, par des paroles de sympathie, une apparence d'indignation et l'on vous promettra d'agir dans toute la mesure du possible, en vous incitant seulement — ah dans l'intérêt de l'enquête ! — à ne pas ébruiter surtout cette fâcheuse exécution.

« Les promesses ne coûtent rien. On entretiendra votre patience. On tâchera de gagner du temps, de laisser votre ressentiment.

« En fait, on n'entreprendra rien. « Le chérif Abd-El-Géméda est un personnage trop puissant et trop influent dans le Sud pour qu'on veuille lui chercher noise !

« Il faudrait pour le châtier une véritable expédition et ce serait risquer d'allumer, dans toutes les tribus sahariennes, un incendie que l'on aurait fichtrement du mal à éteindre.

« Or, les pouvoirs publics ne tiennent aucunement à l'heure actuelle à s'engager dans un « baroud » d'aussi formidable acabit.

« D'autre part...

Le Saharien avait pris la main droite de Pierre qu'il connaissait de longue date.

« Tout à fait entre nous, mon vieux, estimez-vous que le Caïd ait tous les torts en cette affaire ? Il n'a fait qu'obéir, en somme, à sa loi et à sa conscience. Il fut logique avec lui-même !

« Comment diable ce pauvre Leudes, un vieil Africain, cependant, a-t-il pu aller s'empêtrer dans une intrigue de cette espèce, dont il connaissait, comme nous, toutes les conséquences possibles ?

Le lieutenant de Chalazel lut une telle peine dans les prunelles encore fiévreuses du Breton qu'il s'arrêta soudain gêné.

Un silence long et pénible s'abattit entre les deux hommes, silence qui coupait seulement les halètements du « *pankah* ».

L'officier le rompit enfin, après avoir pressé plus fort la main droite qu'il tenait toujours.

« D'ailleurs vous connaissez, vous-même, assez bien la duplicité qui caractérise les Arabes, reprit-il compatissant. Accusé, Abd-El-Géméda produirait immédiatement, — au cas peu probable, d'ailleurs, où les tribunaux du Beylik l'inviteraient à comparaître, — cinquante, cent, deux cents faux témoins, unanimes à vous contredire et à affirmer que Jacques Leudes est mort au cours d'un accident.

(à suivre).